

Le XX avril 2019

## Assemblée générale annuelle

## Avis de convocation

À tous les membres du Barreau du Québec,

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle des membres du Barreau du Québec aura lieu le **mardi 11 juin 2018 à compter de 11 h 00**, à la salle Théâtre Symposia du Centre Mont-Royal, 2200, rue Mansfield à Montréal. Notez que l'Assemblée sera Webdiffusée en direct via le site Web du Barreau du Québec.

La documentation sera déposée sur le site Web du Barreau du Québec au plus tard le 10 mai afin que vous puissiez en prendre connaissance et poser vos questions. Une Foire aux questions sera également mise en place.

La secrétaire de l'Assemblée générale, Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre

## Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Présentation des règles applicables à l'Assemblée générale annuelle
- 3. Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 juin 2018
- 4. Rapport du bâtonnier Paul-Matthieu Grondin sur les activités de l'exercice 2018-2019
- 5. États financiers de l'exercice 2018-2019
- 6. Cotisations annuelles 2020-2021 des membres du Barreau du Québec et prévisions budgétaires 2020-2021:
  - 6.1 Rapport de Me Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre, sur la consultation des membres du Barreau du Québec en vertu de l'article 103.1 du *Code des professions*
  - 6.2 Projet de résolution du Conseil d'administration
  - 6.3 Nouvelle consultation des membres présents

- 7. Approbation de la rémunération des administrateurs élus :
  - 7.1 La rémunération du bâtonnier du Québec
  - 7.2 La rémunération des vice-présidents
  - 7.3 La rémunération des administrateurs élus sauf le bâtonnier
- 8. Nomination des auditeurs
- 9. Rapport de la présidente du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle (FARPBQ)
- 10. Rapport de la présidente du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)
- 11. Rapport du président du Programme d'aide aux membres du Barreau (PAMBA)
- 12. Clôture de l'Assemblée générale annuelle